

CCAS de Montpensier

Conseil d'Administration
28 septembre 2020

Le CCAS de Montpensier
www.montpensier.fr/actions-sociales



D'où viennent les CCAS ?

- ⇒ **Initiatives privées & religieuses** : Hôtels-Dieu, table des pauvres...
- ⇒ **1796** : droit des pauvres... bureaux de bienfaisance
- ⇒ **1893** : bureaux d'assistance médicale + bureaux de bienfaisance
- ⇒ **1954** : bureaux bureaux d'aide sociale (BAS)
- ⇒ **1978** : BAS se transforment en CCAS
- ⇒ **1986** : officialisation des CCAS et création des CIAS



Comment qualifier juridiquement un CCAS ?

- ⇒ Etablissement public administratif, doté d'une personnalité juridique et morale propre.
 - ⇒ Rattaché à la commune, mais géré par un conseil d'administration.
 - ⇒ Bénéficie de ressources propres.
 - ⇒ Le maire est le président de droit du conseil d'administration.
-
- ⇒ La création d'un CCAS dans chaque commune était une obligation dans la loi du 6 janvier 1986. **Elle est devenue facultative** pour celles peuplées de **moins de 1 500 habitants** depuis l'adoption de la loi «Notre» du 7 août 2015.



D'où proviennent les ressources des CCAS ?

- ⇒ **Ressources propres** : les dons et les legs, le produit des concessions de terrains dans les cimetières...
- ⇒ **Ressources extérieures** : subvention communale, subventions d'exploitation et participations des différents partenaires / Etat, ARS, Région, Département...
- ⇒ **Gains dégagés de l'organisation d'événements** au profit du CCAS et de ses usagers.
- ⇒ Une partie du produit des impôts perçus par la commune.

Qu'en est-il à Montpensier ?

- Volonté ferme de l'équipe municipale
- Population composée d'environ 25% de personnes ayant 65 an et plus
- Population de plus en plus vulnérable
- La solidarité : un principe perpétué à Montpensier

=> Maintien du CCAS



Le Conseil d'Administration du CCAS Montpensier

Président : David Despax, maire de la commune

Vice-Président : Saïd Mourtada, 1^{er} adjoint au maire

Deux collèges dont les membres sont à part égale :

- **Collège 1** : 4 élus représentants du Conseil Municipal et élus en son sein :
- **Collège 2** : 4 citoyens nommés par le maire dont :
 - 1 représentant des Associations Familiales UDAF
 - 1 représentant des Associations de personnes âgées
 - 1 représentant des Associations de personnes handicapées
 - 1 représentant des associations caritatives et d'insertion

Les administrateurs du CCAS sont soumis au **respect du secret professionnel** s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

=> **Procéder à une évaluation continue et à une analyse des besoins et des attentes sociaux de la population, en particuliers des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables.**

=> Mettre en œuvre une action générale de **prévention** et de **développement social** ainsi que **des actions spécifiques (protection)** dans la commune.

Voir le règlement intérieur pour en savoir plus

Etat et bilan du CCAS de Montpensier (2019-2020)

⇒ **Ressources financières** : unique subvention de la commune

⇒ **Budget 2020 du CCAS voté en 2019** : **2 607,33 €**

- **Subvention communale** : 2 100 €
- **Excédent 2019 reporté** : 507,33 €

⇒ **Actions mises en œuvre (2019)** :

- **Repas annuel des aînés** : **45 bénéficiaires***
- **Cadeau de fin d'année** : **19 bénéficiaires***



* 35 personnes ayant entre 65 et 75 ans n'avaient bénéficié ni du repas, ni du cadeau.

Constat : ce qui existe et ce qui est fait ... !

⇒ **Population :**

- 100 personnes âgées plus de 65 ans (soit 25% des habitants),
- Vulnérabilité perceptible chez certaines familles face aux crises,

⇒ **Mise à jour du registre d'alerte et d'urgence : 10 personnes identifiées**

⇒ **Initiation des rencontres individualisées avec nos aînées**

⇒ **Mise en place d'un comité consultatif d'action social**

Perspectives : ce qu'on peut faire !

⇒ Pistes d'actions supplémentaires à mettre en œuvre (propositions à débattre) :

- Renforcer le lien avec le CLIC Riom-Limagne-Combrailles, avec demande de décentralisation d'une ou de deux activités à Montpensier,
- Mobiliser les associations locales pour dynamiser le dialogue intergénérationnel, avec proposition d'animations et d'activités :
 - Sorties, balades, après-midi récréatif, journées thématiques
 - Animations ludo-pédagogiques (magie de la science, initiation à l'informatique...)
 - Séances de sport « soft » : gym, yoga, danse...
- Renforcer l'accompagnement social de chaque famille qui est dans le besoin ,
- Faire de l'ANCV un partenaire opérationnel permettant aux habitants de bénéficier des programmes « Seniors en vacances » & « APV »...